Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Arrondissement de MILLAU-ST-AFFRIQUE



Roger JULIEN

Avocat, Maire de Nant
Conseiller Général de l'Aveyron
CANDIDAT D'ACTION RURALE, SOCIALE, FAMILIALE

Remplaçant éventuel :

Charles DUTHEIL

Député sortant, Maire de Millau,
Conseiller Général de l'Aveyron



Chères Electrices, Chers Electeurs,

Il n'est pas coutumier qu'un député sortant présente son successeur et accepte d'être son suppléant. Je vous avais dit cependant, lors de ma dernière campagne électorale, mon désir de n'assumer qu'une seule législature, persuadé qu'un élu ne devait pas considérer la politique comme une profession. Il est un moment dans la vie où il faut avoir la sagesse de s'arrêter assez tôt et de choisir entre plusieurs tâches ; j'ai donc choisi de consacrer toutes mes forces à mes fonctions de Maire de Millau et de Conseiller Général.

Mon expérience parlementaire m'a démontré par ailleurs que si la fonction de Député était riche en possibilités d'action au service de son prochain, elle était d'une rare exigence en ce qui concerne la résistance physique et que seul un organisme jeune pouvait pleinement satisfaire une véritable volonté d'agir et de servir. Faire confiance en la Jeunesse qui monte au sein d'une nation rajeunie, c'est faire soi-même preuve d'une jeunesse de cœur et d'esprit, c'est également répondre au vœu de ceux qui désirent de nouvelles structures et d'inévitables regroupements. Il n'y a pas de meilleure récompense, au soir d'une vie que l'on voudrait encore mieux remplie, que de se reconnaître en une génération nouvelle.

C'est ainsi que j'ai la joie de proposer à vos suffrages celui qui me paraît être le plus capable de mener à bien la tâche que j'ai entreprise. Je suis avec lui de tout mon cœur et par ma présence dans cette campagne électorale. Je serai avec lui de toute mon énergie dans son action parlementaire.

Mon jeune ami Roger JULIEN, Avocat, est capable de déployer au service de notre idéal un talent et un dynanisme remarquables. Troisième d'une famille de neuf enfants, ayant des racines à la fois dans le milieu paysan et commerçant de notre département, il connaît les difficultés des classes laborieuses. Sa profession le porte tout naturellement à examiner les problèmes les plus variés. Avocat-Conseil de plusieurs organismes agricoles et syndicaux, il sait pouvoir compter sur la confiance et l'amitié des divers responsables de l'économie aveyronnaise. Ses fonctions de Maire de Nant et de Conseiller Général, qui lui ont été confiées par des votes incontestables, lui ont permis jeune encore, une maturité et une compétence qui le rendent à même de bien comprendre les tâches des élus municipaux et cantonaux.

Roger JULIEN est enfin, comme moi, attaché à l'avenir de cette Circonscription trop longtemps délaissée et il est évident que, en mettant en commun son dynanisme et mon expérience parlementaire, nous réaliserons tous les deux une équipe d'une efficacité certaine.

Voilà donc le candidat que j'ai le plaisir de recommander à vos suffrages. Je souhaite que vous me donniez demain la grande joie de transmettre à notre ami Roger JULIEN la charge de représenter le Sud-Aveyron. Vous aurez ainsi l'honneur et la fierté d'avoir à l'Assemblée Nationale un des plus jeunes députés de France et, si nous en jugeons par son talent et sa foi, un parlementaire d'avenir.

Charles DUTHEIL

CHERS CONCITOYENS,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser à M. CH. DUTHEIL, notre député sortant, les remerciements qu'il mérite pour la générosité, le dévouement et la compétence qu'il a apportés dans ses fonctions de député. Je le remercie du grand honneur qu'il me fait en me confiant le soin de poursuivre sa tâche de bâtisseur. Croyez que je mettrai TOUTES MES FORCES pour RESTER FIDÈLE A SON EXEMPLE.

Voici, trop brièvement exposés, quelques éléments de mon programme :

1°) Sur le plan constitutionnel

Partisan d'un Etat fort, je suis pour une application loyale et fidèle de la Constitution de 1958 qui a établi l'équilibre des pouvoirs. Les élections actuelles revêtent donc une importance particulière puisque VOUS ALLEZ CHOISIR un député qui devra DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS. C'est dire combien, face à un exécutif fort, il devra rester libre et indépendant . . . A quoi serviraient EN EFET, ces élections si VOS DÉPUTÉS devaient rester docilement et servilement soumis au pouvoir d'un seul ou à des technocrates irresponsables ?

2°) Sur le plan politique

Je considère qu'une démocratie moderne n'est pas concevable hors la présence de partis, mais qu'elle ne l'est pas davantage si leur nombre est trop élevé. Je dois également dénoncer et refuser, parce qu'indignes d'une vraie démocratie, certaines mœurs politiques qui subsistent à toutes les Républiques : faveurs, prébendes, chantage, pression, violences et autres vieux procédés que certains utilisaient à des fins électorales. Il est donc nécessaire de réaliser en France des regroupements et je m'engage à tout faire pour les favoriser. MOINS QUE TOUT AUTRE JE ME SENS ATTACHÉ AU PASSÉ. Par ailleurs, je considère qu'un Député qui veut exercer utilement son mandat doit non seulement vivre effectivement au milieu de ses électeurs, mais avoir de fréquentes conversations avec les divers responsables des groupements professionnels et syndicaux, afin qu'il puisse connaître les aspirations exactes de ses divers électeurs. Je souhaite donc vivement, si je suis élu, travailler en équipe avec tous ces responsables et avec les élus municipaux.

3°) Sur le plan économique

Il existe en France un déséquilibre entre Paris et la Province ; le développement inégal des diverses régions du territoire est un obstacle à l'expansion économique d'ensemble à l'heure où précisément le Marché Commun impose une croissance harmonieuse de notre économie. Notre département appartient hélas à la seconde France : le Plan d'Aménagement du Territoire prévu pour 20 ans NE COMPORTE RIEN qui le concerne, tandis que le 4ᵉ Plan fait preuve d'une réelle timidité en ce qui touche le développement régional. Et pourtant notre département révèle des possibilités et une volonté d'expansion auxquelles il faut donner ses chances :

— en construisant un équipement de base indispensable : voies d'accès, chemins, adductions d'eau, écoles, habitat, centres hospitaliers, équipements sportifs . . .

— en favorisant vraiment la décentralisation industrielle ;

— en prévoyant une réforme du crédit et une meilleure utilisation de l'épargne.

Parallèlement, il faut donner les mêmes chances aux diverses catégories sociales. Le redressement financier dont on se félicite tant n'a été obtenu QU'AUX DEPENS DU NIVEAU DE VIE DES CLASSES LABORIEUSES. Il y a malgré tout une élémentaire justice sociale à respecter :

Dans le secteur agricole :

— en instaurant une véritable parité des divers régimes sociaux (maladie, retraite) ;

— en accordant des aides accrues pour les investissements indispensables : habitat, matériel, etc. ;

— en organisant un enseignement adapté, RESPECTUEUX DES LIBERTÉS, et rendu efficace par le ramassage scolaire et l'octroi de bourses attribuées avec plus de largesse et de justice ;

— en favorisant le remembrement des terres, etc.

Dans le secteur salarié :

— en assurant une meilleure répartition des revenus ;

— en supprimant les ZONES DE SALAIRES et en prévoyant une RETRAITE DÉCENTE ;

— en sauvegardant les libertés syndicales.

Dans le secteur artisanal et commercial :

— en favorisant l'installation et la modernisation des entreprises artisanales à l'aide de prêts ;

— en étendant les divers avantages sociaux à ces professions (des projets sont actuellement à l'étude) ;

— en repoussant la mise en place de grandes chaînes de distribution par de grandes puissances financières qui constituent des monopoles de fait dangereux pour le consommateur et le producteur ;

— en procédant à une RÉFORME DE LA FISCALITÉ.

Il va de soi que la mise en place d'un tel programme exige une masse importante de ressources. Notons qu'il s'agit d'abord de les répartir plus équitablement entre les diverses régions et les diverses catégories sociales. Notons aussi que durant ces quatre dernières années la France a entrepris, seule, la mise en chantier d'une Force Atomique dont les premières dépenses atteignent 500 milliards de frs, tandis que celles des années à venir ne sont pas encore chiffrées.

J'APPROUVE DONC ENTIÈREMENT M. CH. DUTHEIL QUI A EU LE BON SENS ET L'HONNÊTETÉ DE VOTER A DEUX REPRISES CONTRE CES DÉPENSES ET CONTRE UNE ARME AUSSI DÉRISOIRE QUE DANGEREUSE. N'y a-t-il pas en effet d'autres problèmes plus urgents et plus utiles à résoudre ? J'ai le droit de poser cette question au nom de ceux qui, comme moi, ont servi en Algérie, au nom de leurs parents qui ont vécu dans l'angoisse et dont certains portent au cœur une blessure définitive, pour souhaiter que la France réserve toutes ses forces, toutes ses ressources pour des tâches plus constructives et pacifiques.

Je souhaite que la jeunesse qui monte ait un jour à se féliciter du choix que vous aurez fait.

Roger JULIEN

Vu : le Candidat.

Imprimerie Artières - Millau.